

Titre : l'imam Khomeini (paix à son âme), cheikh Murtaza Ansary, Taqiyya (prudence ou dissimulation), la jurisprudence, la politique et le saint coran.

Auteur : Ouhadi Zabihullah,

Superviseur : Mohammad Javad Heidari Khorasani,

Année : 1385

Sommaire :

La dissimulation ou la prudence est l'un des principes incontestables et l'une des règles de la jurisprudence et de la politique islamique. Les spécialistes en science islamique (sunnites et chiites) ont présenté des définitions avec diverses interprétations en termes de son essence et de son élément principal qui est la peur. Selon le point de vue de cheikh Murtaza Ansary, la Taqiyah signifie se préserver d'un danger en disant ou en faisant ce qui est contraire à la réalité. Du point de vue de l'imam Khomeini, la Taqiyah a été imposée dans le sens de préserver sa vie, son honneur, ses biens, la vie de ses frères en foi, le grand séminaire, les maîtres de l'islam d'un danger ou pour éviter la discorde et les querelles entre les musulmans. La Taqiyah ou la dissimulation du point de vue de l'imam comprend trois piliers (le dissimulateur, celui à qui on dissimule quelque chose et l'objet de la dissimulation). Les savants sur la base du saint coran et des narrations ont divisé la Taqiyah dans un premier temps en quatre : **la frousse** (accomplir les actes sur la base des fatwas des écoles opposées à notre école), **l'aversion** (faire semblant d'obéir aux ordres d'un leader injuste), **le camouflage** (camoufler sa foi pour mener des activités secrètes dans le but de faire avancer les objectifs de la religion) et **la modération** (respecter les règles de cohabitation avec la majorité). La Taqiyah a une règle particulière qui a été examinée et étudiée par les savants chiites surtout par Cheikh Ansary et l'imam tout en considérant les différents types de prescriptions obligatoires, les versets coraniques et les narrations. Dans le présent document, les points de vue de Cheikh Ansary et de l'imam Khomeini dans divers domaines de la Taqiyah telle que les types de la Taqiyah, les preuves de la légitimité de la Taqiyah, la conditionnalité et la non-conditionnalité mentionnée dans la Taqiyah, la question de la réitération, de la sentence et de la pratique de la Taqiyah ainsi que dans plusieurs autres domaines ont été étudiés de manière comparative et ont été expliqués avec précision.